

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MELUN - 7702 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 31/12/2025 - 17900 - 2000 B 00747 - 433 475 258 - 40ème PARALLELE

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise 40 E PARALLELE

Adresse de l'entreprise 1 Square logarithmes 77240 CESSON

SIRET

4 3 3 4 7 5 2 5 8 0 0 0 1 1

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 2

Durée de l'exercice précédent *

1 2

				Exercice N clos le				
				3 1 1 2 2 0 2 4				
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012				
	{ Fonds commercial *							
	{ Autres *	014	1 059	016	1 059			
	Immobilisations corporelles *	028	57 545	030	21 845		35 700	
	Immobilisations financières * (1)	040		042				
Total I (5)		044	58 604	048	22 903		35 700	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS							
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
	Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)							
	{ Clients et comptes rattachés *	068	20 807	070			20 807	
	{ Autres * (3)	072	1 273	074			1 273	
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	52 000	086			52 000	
	Charges constatées d'avance *	092		094				
Total II		096	74 080	098			74 080	
Total général (I + II)		110	132 683	112	22 903		109 780	
PASSIF						Exercice N 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120			8 000	
	Écarts de réévaluation			124				
	Réserve légale			126			800	
	Réserves réglementées *			130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)			131		)	132	
	Report à nouveau			134			51 691	
	Résultat de l'exercice			136			14 645	
	Subventions d'investissement			137				
	Provisions réglementées			140				
	Total I				142			75 136
Provisions pour risques et charges				Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156			13 347	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166			4 692	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)			169	2 043	)	172	4 627
	Comptes courants d'associés			173			11 978	
	Autres dettes			175				
	Produits constatés d'avance			174				
	Total III				176			34 644
Total général (I + II + III)				180			109 780	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		15 500	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Copie Certifiée Conforme

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (Article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 40 E PARALLELE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice clos le 31/12/2024		Néant ☐		
A – RÉSULTAT COMPTABLE										
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210	212 208		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214			
		Services *			217		218			
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			
	Production immobilisée *						224			
	Subventions d'exploitations reçues						226			
	Autres produits						230	366		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	212 574		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	124 586		
	Variation de stocks (marchandises) *						236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	73		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240			
	Autres charges externes *		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	32 833		
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	5 322		
	Rémunérations du personnel *						250	16 542		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	6 699		
	Dotations aux amortissements *						254	6 903		
	Dotations aux provisions						255			
	Autres charges		{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259		260	1 500		
	Total des charges d'exploitation (II)							264	194 457	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270	18 116		
Produits financiers (III)		280			Charges financières (V)		294	887		
Produits exceptionnels (IV)								290		
Charges exceptionnelles (VI)		{ dont amortissements des souscriptions dans des PMF innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		347		348	300			
Impôt sur les bénéfices * (VII)								306	2 584	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310	14 645		
B – RÉSULTAT FISCAL										
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312	14 645		314		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318					
	Provisions non déductibles *				322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	2 584				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC		248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		{ Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249	251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999					
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)		986	ZFU-TE (44. octies A)		987			342	
				JEI (44. sexies A)		989				
	ZRD (44. terdecies)		127	ZRR (44. quindécies)		138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991	France Ruralités Revitalisation (art. 44 quindécies A)		181				
	ZFANG 44. quaterdecies		345	Investissements et souscriptions outre mer		344				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexies)		992	Zone de développement prioritaire (44. septies)		993				
	Crédance due au report en arrière du déficit				346				350	
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies I)		655	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies A)		643				
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies B)		645	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies C)		647				
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies D)		648	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641				
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies F)		990	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies G)		649				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352	17 229	354
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						350		
Déficits antérieurs reportables *		dont imputés sur le résultat :					360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370	17 229	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Copie Certifiée Conforme

15 DEC 2024

40 EME PARALLELE

TEXTE DES RESOLUTIONS SOUMISES A L'AGO DU 18 JUIN 2025.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de la Gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2024, approuve le rapport dans son intégralité et dans toutes ses parties, ainsi que le bilan et le compte de résultat.

En conséquence, elle donne à la Gérance quitus de son mandat pour cet exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée constate que l'exercice s'étant étendu du 01 Janvier 2024 au 31 Décembre 2024, se solde par un bénéfice net comptable de 14 645 euros qu'elle décide de répartir de la manière suivante :

14 645 euros au compte report à nouveau crédateur.

TROISIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer toutes formalités légales.

Copie Certifiée Conforme

